



Les interventions  
des partenaires  
Le trombinoscope  
du nouveau  
bureau national  
Les grandes  
orientations  
du SI.EN pour  
2019-2022

## le dossier *spécial* Congrès | 5 > 19

**Le ministre de l'Éducation nationale au congrès du SI.EN :  
Des paroles aux actes ?**

nos **retraites** | 20

Fonction publique,  
retraites... des réformes  
qui inquiètent !

notre **métier** | 21

Voie professionnelle,  
rythmes scolaires... des sujets  
toujours d'actualité

# Pourquoi choisir l'épargne responsable et solidaire ?

**Nous sommes nombreux à partager l'envie d'être plus utiles.** Selon une enquête Ifop, 63% des Français s'intéressent à l'impact environnemental et social de leur épargne. Mais comment être sûr que notre argent ne sert pas à financer n'importe quoi, n'importe où, pour n'importe qui ?



## Une épargne plus utile

Lutter contre le travail des enfants, la corruption ou le réchauffement climatique, c'est possible grâce à l'épargne responsable et solidaire. L'argent placé par l'épargnant est orienté vers des entreprises triées sur le volet, sélectionnées en fonction de leur performance financière mais aussi de leur comportement social, éthique et environnemental.

Sont privilégiées, par exemple, les sociétés qui agissent pour l'emploi, le logement, la réinsertion, la préservation de l'environnement, l'agriculture biologique et les énergies renouvelables. C'est donc une épargne qui contribue à transformer positivement la société.

# 17 500

**emplois créés chaque année.**

Une excellente raison de soutenir la finance solidaire aux côtés de France Active et MAIF.

## L'épargne solidaire en chiffres

L'épargne responsable et solidaire, tout aussi rentable que les produits financiers classiques, a déjà été adoptée par plus d'un million de Français. En dix ans, grâce à l'épargne solidaire et à France Active, 175 000 emplois ont été créés, dont 64 000 pour des personnes en situation

de handicap ou de précarité qui ne trouvaient pas d'emploi sur le marché ordinaire du travail. Par ailleurs, 430 millions d'euros ont été investis dans la transition énergétique grâce à l'épargne collectée par MAIF. Attachée à ce modèle d'épargne éthique et utile, MAIF est le premier assureur français à proposer une gamme de produits d'épargne intégralement solidaire.



**assureur militant**

## Sommaire 154

### l'édito

Un soupçon d'optimisme ...

3



## Un soupçon d'optimisme...

**À** tous les niveaux du système éducatif, tous les personnels expriment leur malaise et leurs doutes... Chacun s'interroge sur le sens de son travail avec, en arrière-plan, la triste impression d'être négligé par ses supérieurs hiérarchiques, quels que soient ces derniers.

Les inspecteurs n'échappent pas à cette déplorable tendance. Leur position d'interface entre les acteurs de l'enseignement et la chaîne hiérarchique, qui constituait un intérêt majeur de leur métier, est devenue la source de frustrations au quotidien. Ils subissent à la fois des injonctions qui sont trop souvent des formes d'infantilisation et débouchent inévitablement sur le tâchisme que nous dénonçons, mais ils font aussi l'objet de tensions de la part d'enseignants exaspérés.

Ces difficultés sont souvent acceptées avec un fatalisme désespérant. « *C'est comme ça, on n'y peut rien* »... Pourtant si : on y peut quelque chose ! C'est collectivement, solidairement, qu'il sera possible de retrouver le sens de notre métier et le plaisir de l'exercer. C'est en refusant ensemble de nous soumettre à des diktats absurdes que nous parviendrons à retrouver notre fierté d'être des inspectrices et des inspecteurs.

Notre ministre affirme à l'envi qu'il nous fait confiance et que notre engagement est incontournable pour la mise en œuvre et l'accompagnement des réformes au service d'une meilleure réussite de tous les élèves. Affirmons clairement qu'une telle ambition est incompatible avec la soumission que certains cadres académiques attendent de nous !

Sommes-nous réellement en mesure d'influer sur les pratiques des enseignants ? Osons dire oui, mais ceci supposera tant une authentique capacité d'accompagnement qu'une réelle confiance faite aux inspecteurs pour organiser leur travail et agir au plus près du terrain, plutôt que de perdre leur temps, leur énergie et leur crédibilité en se cantonnant à des tâches n'apportant aucune plus-value pour les équipes pédagogiques.

Faut-il être optimiste ? Sans doute, faute de quoi il ne nous resterait plus qu'à nous laisser balloter par les décisions de tel ou tel responsable local, qui attend trop souvent de notre part une simple capacité à nous conformer plutôt qu'à faire preuve de créativité et d'initiative.

Faut-il soupçonner le SI.EN UNSA d'optimisme ? Oui, mais un optimisme lucide et assumé. Nous savons que les inspectrices et les inspecteurs ont suffisamment de dynamisme et de compétence pour contribuer à la construction d'un système éducatif plus juste et plus efficace, mais aussi plus respectueux des élèves et des personnels.

Notre congrès a été l'occasion de rappeler à plusieurs reprises l'incontournable ancrage de nos revendications aux valeurs citoyennes, et humanistes fondatrices de notre organisation. Encore une raison pour nous de manifester un certain optimisme ... combatif et non béat !

**Patrick Roumagnac**  
Secrétaire général du SI.EN - UNSA

« *Bien sûr que je suis optimiste. Pourquoi ne pas l'être puisque nous ne pouvons prévoir l'avenir et que le futur a beaucoup plus d'imagination que nous...* »

Hubert Reeves

### le dossier

Congrès du SI.EN Le ministre de l'Éducation nationale au congrès du SI.EN : des paroles aux actes ?	5
ouverture du congrès par Michel Volckcrick	6
Propos du Secrétaire général du SI.EN Patrick Roumagnac	8
Intervention de nos partenaires	9
Le nouveau Bureau national	14
La motion d'orientation	15
La motion corporative	17
La motion retraités	19
Dîner organisé par le lycée public de l'hôtellerie-restauration Guillaume Tirel.	19

### nos retraites

Fonction publique et retraites : des réformes qui inquiètent ! 20

### notre métier

Voie professionnelle : vous aviez dit transformation ? 21

### tribune libre

« À l'école de la performance... » 22  
Réflexion de Daniel Gauchon et Jacques Beaudoin

Directeur de la publication  
**Patrick Roumagnac**  
Directeur de la rédaction  
**Guy Péquignot**  
Photos couverture et pages intérieures  
© **Michel Volckcrick**  
Réalisation : Yellowstone-design.fr  
Impression : **Compédit Beauregard**  
CCPAP : 0521 5 07856  
ISSN : 1251-2028

4 numéros : l'Inspection, Réalités & Prospective  
Numéro spécial : Annuaire des Corps d'inspection de l'Éducation nationale  
Prix du numéro : 7,60 € - Prix du dossier spécial : 15 €  
Abonnement : 4 numéros + dossier spécial : 40 €

**SI.EN - UNSA Éducation**  
23, rue Lalande - 75014 PARIS  
Tél. : 01 43 22 68 19  
Courriel : [sien@sien-uns-education.org](mailto:sien@sien-uns-education.org)  
Site : [sien-uns-education.org](http://sien-uns-education.org)





- 2 **SI.EN - Réunion SG-SGA**  
 > Elisabeth Jardon - Franck Montuelle - Guy Péquignot - Patrick Roumagnac
- 3 **UNSA Éducation - Exécutif fédéral** > Guy Péquignot
- 4 **SI.EN - Préparation rencontre DGESCO**  
 > Elisabeth Jardon - Franck Montuelle - Guy Péquignot - Patrick Roumagnac
- 5 **SI.EN - Visio-conférence avec la DGESCO**  
 > Elisabeth Jardon - Franck Montuelle - Guy Péquignot - Patrick Roumagnac
- 9 **SI.EN - Réunion SG-SGA**  
 > Elisabeth Jardon - Franck Montuelle - Guy Péquignot
- 9 **SI.EN - Réunion projet européen** > Elisabeth Jardon et membres du BN
- 10 **SI.EN - Bureau national** > Membres du BN
- 10 **MEN DGESCO - Rencontre fédérale** > Patrick Roumagnac
- 16 **MEN - Rencontre UNSA (SE, SNPDEN et SI.EN) « Rapport Charvet »**  
 > Guy Péquignot
- 18 **SI.EN - Réunion SG-SGA**  
 > Elisabeth Jardon - Franck Montuelle - Guy Péquignot
- 18 **MEN - Rencontre Cabinet** > Patrick Roumagnac
- 18 **MEN DGRH - Réunion « Évolution des commissions paritaires »**  
 > Patrick Roumagnac
- 19 **MEN - Conseil supérieur de l'Éducation (CSE)** > Patrick Roumagnac
- 24 **UNSA Retraités - Bureau national** > Daniel Gauchon
- 25 **SI.EN - Réunion SG-SGA - Préparation du congrès**  
 > Elisabeth Jardon - Franck Montuelle - Guy Péquignot - Patrick Roumagnac
- 25 **MEN - Commissions spécialisées du CSE** > Patrick Roumagnac
- 26 **PARIS - « Vers une nouvelle guerre scolaire »**  
 avec Claude Lelièvre et Philippe Champy > Guy Péquignot
- 26 **SI.EN ORTEJ - Conseil d'administration**  
 > Franck Montuelle - Michel Volckcrick



- 1 **MEN DGESCO - Consultation de l'UNSA Éducation**  
 « Évaluation des établissements » > Elisabeth Jardon
- 3 **SI.EN - Réunion SG-SGA** > Guy Péquignot - Patrick Roumagnac
- 3 **MEN - Comité technique ministériel (CTMEN)** > Patrick Roumagnac
- 4 **MEN DGRH - CAPN disciplinaire** > Membres HC de la CAPN
- 4 **MEN DGESCO - Rencontre fédérale** > Patrick Roumagnac
- 7 **UNSA Éducation - Exécutif fédéral** > Guy Péquignot
- 7 **SÉNAT - Audience « Laïcité »** > Franck Montuelle - Alain Zilberschlag
- 8 **MEN DGESCO - Audience SI.EN « Rapport Charvet »**  
 > Virginie Cousin - Guy Péquignot
- 8 **MEN - Commissions spécialisées du CSE** > Patrick Roumagnac
- 10 **UNSA Éducation - Commission Éducation** > Guy Péquignot
- 14 **SI.EN - Réunion SG-SGA - Préparation du congrès**  
 > Elisabeth Jardon - Franck Montuelle - Guy Péquignot - Patrick Roumagnac
- 15-16-17 **CNIEL - Congrès du SI.EN**
- 17 **MEN DGRH - Agenda social**  
 « Mobilité des personnels d'encadrement »  
 > Elisabeth Jardon - Franck Montuelle
- 18 **SI.EN ORTEJ - Conseil d'administration**  
 > Franck Montuelle - Michel Volckcrick
- 23 **UNSA Retraités - Groupe prospective** > Daniel Gauchon



- 5 **MEN - Rencontre intersyndicale Cabinet**  
 (DGESCO, DGRH / Directeurs d'école) > Patrick Roumagnac
- 5 **SÉNAT - Rencontre Sénateur Jacques Gasperrin**  
 « Budget de l'Éducation nationale » > Patrick Roumagnac
- 5 **MEN - Comité technique ministériel (CTMEN)** > Patrick Roumagnac
- 5 **SI.EN - Rencontre Georges Fotinos** > Patrick Roumagnac
- 6 **LILLE - Réunion syndicale académique** > Patrick Roumagnac
- 6 **HAUTS-DE-SEINE - Réunion syndicale départementale**  
 > Patrick Roumagnac
- 12-13 **PARIS - Journées France-Québec sur « l'école innovante »**  
 avec Jean-Michel Blanquer et Isabelle Charest, ministre  
 de l'Éducation du Québec > Guy Péquignot - Alain Zilberschlag
- 13 **SI.EN - Réunion de travail SGA « Revue 154 »**  
 > Elisabeth Jardon - Franck Montuelle - Guy Péquignot
- 20 **MEN DGRH - Réunion « Formation personnels d'encadrement »**  
 > Franck Montuelle - Guy Péquignot
- 21 **SI.EN - Réunion projet européen** > Elisabeth Jardon et membres du BN
- 21 **MEN - Commissions spécialisées du CSE** > Patrick Roumagnac
- 21 **SE-UNSA - Rencontre « Question des directeurs d'école »**  
 > Franck Montuelle
- 22 **SI.EN - Bureau national** > Membres du BN
- 28 **MEN DGESCO - Projets « Programmes de la voie professionnelle »**  
 > Elisabeth Jardon - Patrick Roumagnac

Photos : @ Daniel Gauchon

## Moments de vie syndicale

Nos collègues au travail le soir, au siège du SI.EN, durant le congrès





## Congrès du SI. EN Le ministre de l'Éducation nationale au congrès du SI. EN : des paroles aux actes ?

Le ministre de l'Éducation nationale nous a fait l'honneur et le plaisir d'intervenir le 15 octobre au congrès du SI. EN.

De mémoire de syndicaliste, c'est la première fois qu'un ministre en exercice se déplace à un congrès syndical. Le fait qu'il ait choisi notre syndicat est un signe fort. Son intervention a fait l'objet d'une transcription intégrale sur notre site. Nous nous bornerons ci-dessous à reprendre les points marquants de son allocution. Le propos du ministre est resté centré exclusivement sur l'École primaire. Interrogé par Patrick Roumagnac en fin d'intervention, il a esquissé quelques propos sur le 2e degré professionnel et sur l'orientation.

### Priorité absolue à l'école primaire

Elle reste la première priorité du ministre. « *Les augmentations budgétaires vont se poursuivre en 2020* ». « *Lire, écrire, compter, respecter autrui* » demeure la mission centrale de l'École ; « *nous sommes dans la lignée de nos illustres prédécesseurs, Jules Ferry et Jean Zay* ». Un enfant laissé de côté à l'École primaire, c'est « *une défaite de l'École républicaine* ».

### La question des directeurs d'école

Le sujet est sensible compte tenu de l'actualité (suicide de la directrice de Pantin, ndlr), « *nous devons avancer sur l'appui à leur apporter et sur l'évolution statutaire* ». « *Je suis favorable à des évolutions de structures* ». « *Je compte sur l'état d'esprit et les idées des IEN* » pour avancer sur cette question.

### Les IEN sont essentiellement des « cadres pédagogiques »

Les missions des IEN ont fortement évolué. Il faut « *libérer du temps* » pour travailler dans deux directions essentielles.

La formation des enseignants : les inspecteurs doivent « *exister et être présents physiquement dans les INSPé* ».

L'animation pédagogique : le ministre a évoqué « *l'excellence scientifique de notre pays* », avec entre autres, la présence d'un prix Nobel d'économie dans le conseil scientifique qui a travaillé notamment sur les inégalités à l'École. Mais si nous disposons d'outils, « *nous devons d'abord redonner du sens à l'École* » : les IEN sont dans cette position pivot de « *donneurs de sens* ».

### Carrière et missions des IEN

Le ministre a rappelé la « *nécessaire fluidité des carrières, l'accélération de passage à certains échelons* ». Des évolutions sont actées pour 2020. Par ailleurs, il a déclaré « *ne pas avoir de blocage* » sur les écarts de situation entre premier et second degré, aussi bien chez les enseignants que chez les inspecteurs.

Il apparaît indispensable de « *hiérarchiser les missions* » des IEN, de les simplifier ce qui débouchera sur une « *réécriture de la circulaire de 2015* ». La formation initiale et continue des inspecteurs devra elle aussi évoluer.

### « Nous ne devons pas nous éloigner de notre feu initial »

« *Nous sommes en train de changer de civilisation, ce qui représente à la fois des opportunités et des périls* ». Si le ministre rappelle l'importance du numérique à l'École, il pense que celle-ci a surtout besoin d'humanisme. Ce qui reste central, c'est « *l'ancrage de l'enfant dans les savoirs et dans les valeurs de la république* », valeurs qui sont toujours les mêmes et qui ne sont pas du tout « *ringardes* ».

### Brève conclusion sur le 2e degré professionnel, l'orientation et la laïcité

Sur l'enseignement professionnel, le ministre rappelle qu'il s'agit d'une réforme qualitative et non simplement quantitative. Ce n'est pas en ajoutant des heures d'enseignement général que l'on va résoudre la question du décrochage scolaire. Ce qui compte, c'est de réaliser la « *co-intervention* » et de « *favoriser une approche personnalisée* », en ayant recours à une pédagogie de projet. Nous devons avoir des politiques d'établissement favorisant les élèves les plus en difficulté, accroître par exemple l'éducation artistique et culturelle en LP. La question du « *chef d'œuvre* » représente un élément fort de la réforme de la voie professionnelle qui doit devenir « *contagieux* » pour l'enseignement général. De même, les exemples réussis de co-intervention doivent pouvoir servir de « *bonnes pratiques* ».

Sur l'orientation, le rôle pédagogique des inspecteurs, et plus généralement des cadres de l'orientation, est plus fondamental que jamais. « *Les IEN-IO sont en situation pivot* ».

Quant à la laïcité, « *elle n'a pas pris une ride* » depuis la loi de 1905. Et le ministre de conclure ainsi son intervention : « *Vive la République, vive l'École, vive la laïcité* ». ■

## Ouverture du congrès par *Michel Volckcrick*

*Mesdames messieurs les représentants institutionnels, associatifs et syndicaux, chers collègues, chers amis. Je vais profiter de ma situation particulièrement favorable mais dangereuse de président de cette assemblée prestigieuse, mission que m'a confié en particulier notre ex et nouveau secrétaire général, Patrick Roumagnac pour lever deux tabous et envoyer un message à notre ministre de l'Éducation nationale.*



### Premier tabou : les compétences des enseignants

Si les enseignants maîtrisent correctement les disciplines qu'ils ont la charge d'enseigner, combien sont réellement au fait de l'ensemble du référentiel des compétences des professeurs tel qu'il est défini dans le BO du 25 juillet 2013 ?

Je passe sur les valeurs de la République et sur la maîtrise de la langue française que tout le monde connaît et respecte, mais tous sont-ils pour autant au clair sur les didactiques de ces savoirs ? Combien sont capables de « construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves » ? Combien sont capables d'évaluer, avec un minimum d'objectivité, les compétences de leurs élèves dans tel ou tel domaine disciplinaire ?

Ce n'est pourtant pas la bonne volonté qui manque aux professeurs ni l'implication de chacun qui frise parfois et dans certains secteurs, au sacerdoce, c'est essentiellement l'insuffisance d'une formation professionnelle de qualité, indispensable à tous les niveaux de l'enseignement.

### Second tabou : l'expertise de l'inspecteur

Nous nous plaisons à répéter à l'envi que le concours que nous avons passé et réussi et la formation qui s'en est suivie nous permettent de revendiquer une compétence d'expert dans notre domaine.

Réfléchissons un peu : en quoi sommes-nous réellement des experts ? Quels travaux de recherche avons-nous menés ou lus, voire à quels travaux de recherche avons-nous participé activement pour prétendre détenir cette expertise ? Quelle connaissance avons-nous de l'évolution des techniques et des exigences des différentes branches professionnelles ? Comment être un expert lorsque l'on a la responsabilité des référentiels de compétences de la multitude des diplômés construits chaque année ?

A quels travaux de recherche, en lien avec les universitaires, les inspecteurs chargés du premier degré ont-ils participé sur la compréhension en lecture, sur le concept de quantité ou les fractions, sur les représentations des élèves dans les concepts scientifiques, les concepts de temps et d'espace ?

Combien d'entre nous se sont intéressés suffisamment aux évaluations internationales PIRLS ou PISA, non pas aux résultats des élèves mais à la façon dont les exercices ont été conçus, ce qui nous permettrait de dire aux enseignants comment ils peuvent améliorer leurs pratiques d'évaluation ? Combien d'entre nous ont eu la curiosité de télécharger les exercices de lecture de PIRLS ou les niveaux de compétences et les exercices de mathématiques de PISA, ce qui n'est pas simple, je le reconnais ?

Dans le passé, les inspecteurs étaient concepteurs de manuels scolaires ; nous ne le sommes plus parce que nous n'avons plus le temps, que nous sommes pris par d'autres tâches, multiples et chaque jour plus urgentes. Réfléchissons un peu : le cœur de notre métier n'est-il pas de faire réussir nos élèves, tous nos élèves et toutes les réussites ? Et l'essentiel de notre travail ne doit-il pas se centrer sur les apprentissages, sur la façon de les faire acquérir et sur la façon de vérifier qu'ils sont acquis ?

### J'en viens au message envers le Ministre

Je m'intéresse comme vous l'avez entendu, aux évaluations internationales et j'ai assisté à plusieurs reprises à la conférence de presse organisée par l'OCDE lors de l'annonce des résultats PISA. Ce sera encore le cas en cette fin d'année pour l'opération de 2018.

Cette publication fait l'objet à chaque fois de la production de cinq gros volumes d'analyse en anglais, car au-delà des exercices proposés dans les trois domaines que sont la compréhension de l'écrit, les mathématiques et la culture scientifique, au-delà des niveaux de compétences et des modalités très précises de correction, les concepteurs interrogent parallèlement les élèves sur leur vécu scolaire, ainsi que les parents et les chefs d'établissements.

Chez nous, tous les trois ans, le ministre en fonction commente, lors d'une conférence de presse souvent brève, les résultats des élèves français et déclare qu'avec les réformes engagées ils s'amélioreront. Peut-être en sera-t-il de même cette année, et les médias s'en empareront à coup sûr durant 24 heures, pas plus.

J'en viens à ma demande. Ne serait-il pas possible que les services du ministère se chargent de traduire rapidement ces ouvrages et les diffusent pour permettre aux responsables et aux formateurs que nous sommes de comprendre et de s'emparer de ces excellentes analyses ? Ne serait-il pas possible que le ministre s'appuie sur ce

qui ressortira de ces commentaires et des comparaisons avec des pays similaires pour engager non pas des réformes mais des réflexions sérieuses avec l'ensemble des cadres de l'Éducation nationale ? Ne serait-il pas possible qu'il s'empare de la même façon des évaluations PIRLS et TIMSS pour mener des réflexions de même type en lecture et en mathématiques pour le premier degré ?

Car la question revient bien entendu à la formation dont nous savons tous qu'elle est insuffisante mais dont nous ne disons jamais assez qu'elle est de piètre qualité. Comme la transformation des Écoles Normales en IUFM puis en ESPE n'a pas changé grand-chose à la formation des enseignants, il est à craindre que la nouvelle appellation des structures de formation, l'Institut national supérieur des professionnels de l'éducation (INSPé), si l'on n'y prend garde, ne soit à nouveau que du replâtrage qui mettra une population de jeunes enseignants et enseignantes en difficulté parce qu'incapables de construire des apprentissages face à des élèves qui continueront à donner la même valeur et à mettre au même niveau de

crédibilité les savoirs transmis, les croyances religieuses et les informations des réseaux sociaux.

Constat terrible d'un « ancêtre » qui n'a pas changé dans ses convictions et qui espère que ce congrès marquera dans ses orientations de réelles avancées pour l'avenir de nos jeunes.

Lors du congrès de 2016, nous avons eu les conclusions du rapport de Georges Fotinos et de José Mario Horenstein sur le moral des inspecteurs. Aujourd'hui encore, je reste effaré du décalage entre ce que j'entends du stress et des pressions que subissent au quotidien mes collègues inspecteurs, avec le comportement de mes enfants, cadres dans le privé et aux responsabilités importantes, dont les téléphones professionnels sont fermés tout le week-end et durant leurs congés.

**Je conclurai donc mon propos en vous passant un petit film « *Leçon de vie* » qui devrait faire du bien à tous.**

Je vous remercie. ■

Images extraites de la vidéo « *Une incroyable Leçon de vie* » du réalisateur Meir Kay  
À voir sur : [www.youtube.com/watch?v=KmlMB4U739s](http://www.youtube.com/watch?v=KmlMB4U739s)



## Propos du Secrétaire général du SI. EN *Patrick Roumagnac*

*Nous pouvons tout d'abord nous féliciter du taux important de participation aux votes en amont du congrès. Concernant le rapport d'activité, plus de 60% de collègues syndiqués ont voté.*

*Si 20% des votants se sont abstenus de le voter, 99% des votes exprimés ont exprimé un vote positif. Concernant le renouvellement du bureau national, tous les candidats ont été retenus, avec un taux de soutien moyen de 70%, ce qui donne une forte légitimité à notre instance.*



Le nouveau Bureau national, qui s'est tenu immédiatement après l'annonce des résultats, a exprimé ses plus vifs remerciements aux adhérents qui lui ont massivement accordé leur confiance.

Ce congrès aura permis à notre organisation de se doter d'un corps de doctrine robuste, susceptible de guider efficacement l'action du Bureau national pour les trois années à venir.

Les motions et déclarations soumises aux votes des congressistes ont toutes été adoptées à l'unanimité. S'il est fréquent que les textes proposés soient approuvés après avoir été amendés en fonction des propositions du congrès, une adhésion comme celle que nous avons connue est assez rare et mérite d'être soulignée.

Les textes de la motion d'orientation ont fait l'objet de débats fructueux très appréciés par de nombreux congressistes. Certaines orientations, assez nouvelles au sein de notre syndicat, traduisent le malaise profond qui prévaut dans notre système social. C'est tout particulièrement le cas avec la partie de la motion d'orientation relative à la construction d'une éco-citoyenneté prenant en compte les dérèglements climatiques dont nous commençons à peine à percevoir la gravité potentielle.

Parallèlement, d'autres questions ont suscité des échanges intenses, notamment celle de l'efficacité du système éducatif. Plusieurs collègues se sont émus de cette préoccupation, redoutant qu'elle ne puisse dériver vers une approche plus asservissante qu'émancipatrice. Il est clairement apparu, lors des échanges, qu'il faudrait que notre organisation se montre particulièrement attentive à la défense des valeurs humanistes qui font le fondement même de notre engagement syndical.

À l'issue de ce congrès, le SI. EN UNSA devra revendiquer fermement les évolutions attendues. Il conviendra d'associer tous les syndiqués dans cette démarche, ce qui nécessitera de renforcer la communication entre nous. Cette dynamique a été bien amorcée depuis un an avec une participation plus forte des responsables académiques à la vie syndicale nationale ; il nous appartient de poursuivre et de renforcer cette orientation.

Outre la motion corporative qui reprend l'ensemble de nos revendications, le congrès a aussi souhaité bâtir une motion relative à la situation des retraités, motion d'autant plus nécessaire dans le contexte particulier que nous connaissons. Nous avons réaffirmé notre attachement au système par répartition qui est le seul respectueux du principe de solidarité intergénérationnelle que nous défendons. Il faut en effet rappeler que de nombreux collègues choisissent de rester syndiqués alors qu'ils ne sont plus en activité. Ces adhésions contribuent à maintenir le lien entre nous et nous y sommes profondément attachés.

Enfin, les congressistes ont voulu saluer la mémoire de Christine Redon, directrice d'école que ses conditions de travail ont conduit à se donner la mort. Unaniment, le congrès a formulé le vœu qu'un tel événement ne se reproduise plus jamais. Il a aussi voulu associer à cet hommage tous les personnels, dont bien évidemment les inspectrices et les inspecteurs, en souffrance professionnelle. ■



## Intervention de nos partenaires



**Philippe Vincent**  
Secrétaire général du SNP DEN UNSA



Au SNP DEN, nous nous retrouvons, nous les personnels de direction, professionnellement très proches de vous dans nos missions communes de pilotage au sein de notre institution pour travailler, ensemble, vers une école qui soit bien celle que nous voulons nous aussi de toutes les

réussites. Cette proximité de métier de cadre se décline sous bien des aspects :

- Présence permanente sur le terrain et forte relation avec les collègues enseignants au plus près de leur vécu quotidien dans les établissements.
- Très grande et large palette de missions, de plus en plus nombreuses et de plus en plus diverses.
- Rapidité de l'évolution de nos métiers qui modifie nos cadres d'exercice et nécessite des adaptations parfois instantanées susceptibles de pouvoir mettre nos collègues en difficulté.
- Faiblesse récurrente des moyens mis auprès de nous en appui réel et efficace à l'exercice de nos responsabilités.

Ces changements percutent souvent et de plus en plus notre activité professionnelle, peuvent nous mettre en

tension par empilement des tâches, multiplicité des injonctions et rythme des demandes qui peuvent conduire, faute de temps donné pour des réflexions de fond, à faire que notre action de cadre du système éducatif perde en sens pour certains de nos collègues.

Nous nous retrouvons aussi par la vision partagée que nous avons, au sein de notre fédération, de la forme et du contenu que peut prendre notre action syndicale. Nous croyons, comme vous, en la force d'un dialogue social constant et sommes persuadés, en dépit des difficultés et des résistances rencontrées, que cette forme de syndicalisme réformiste est bien la plus efficace pour obtenir progrès et avancées pour nos corps et est donc la plus à même de renforcer l'attractivité de nos métiers.

C'est sur ces bases que souvent nous nous croisons dans les couloirs de la DGRH ou du Ministère mais, encore plus souvent, que nous sommes côte à côte pour défendre nos valeurs communes et des analyses convergentes sous la bannière de l'UNSA Education.

**C'est aussi pourquoi nous ne désespérons pas d'arriver un jour à construire, avec vous et peut être d'autres, un cadre syndical qui permette d'aller vers un corps unique d'encadrement !**



**Jean-Marc Bœuf**  
Secrétaire général de A&I UNSA



Je voudrais commencer ma courte intervention par une anecdote. Il y a très longtemps, alors que je n'étais qu'un stagiaire de l'institut régional d'administration de Lyon, j'ai fait successivement un stage dans une circonscription du 1er degré et dans ce qui s'appelait encore une inspection académique, à Grenoble, pour être précis. À cette occasion, je pris la mesure du travail d'un IEN exerçant dans le 1er degré, que ce fussent les relations avec les maires ou les instituteurs mais également avec « l'administration ».

Administration et Intendance (A&I) n'est pas un syndicat de cadres mais un syndicat qui syndique des cadres. Nous ne pouvons donc négliger aucune des dimensions qui définissent l'administration, y compris dans ses composantes hiérarchiques : syndiquer des personnels de catégories C, B, A, c'est parfois une gageure, les choses étant compliquées par le fait que tous les débouchés de carrière dans la filière administrative sont des emplois à la discrétion de l'employeur et que ces emplois ne sont pas ouverts aux seuls administratifs.

Administration et Intendance (A&I) n'est pas un syndicat de cadres mais un syndicat qui syndique des cadres. Nous ne pouvons donc négliger aucune des dimensions qui définissent l'administration, y compris dans ses composantes hiérarchiques : syndiquer des personnels de catégories C, B, A, c'est parfois une gageure, les choses étant compliquées par le fait que tous les débouchés de carrière dans la filière administrative sont des emplois à la discrétion de l'employeur et que ces emplois ne sont pas ouverts aux seuls administratifs.

Alors, nous qui sommes dans la même fédération, qu'avons-nous en commun ? Tout d'abord, la question

de l'encadrement, même si la constitution d'un corps unique qui engloberait personnels de direction, inspecteurs et attachés n'est pas chose évidente. Sans aller jusque-là, nous pouvons avoir intérêt cependant à conduire sur ce sujet une réflexion commune.

La question de l'école du 1er degré ensuite. Comme syndicat, A&I n'a pas à avoir de mandat sur la forme que doit revêtir cette école. En revanche, nous avons une ambition qui est d'administrer l'école de la maternelle au supérieur. De ce point de vue, nous sommes très favorables à ce que des personnels de l'administration scolaire puissent exercer auprès des directrices et directeurs d'écoles, comme ils le font auprès de vous dans les circonscriptions.

Enfin, il y a autre chose, peut-être plus importante encore car elle touche notre manière d'être et cela tient en une phrase : administrer ce n'est pas, ça ne doit pas être, bureaucratiser. Nous l'avons écrit : pour partie, notre collègue directrice d'école à Pantin qui s'est suicidée a été victime de ce qu'on peut appeler le mal bureaucratique. **Au-delà de sa terrible résonance humaine, je ne doute pas que vous, dont les fonctions sont bien souvent à la charnière entre le pédagogique et l'administratif, soyez professionnellement sensibles à ce sujet commun.**



**Stéphane Crochet**  
Secrétaire général du SE UNSA



Pour le SE-UNSA, travailler avec le SI.EN-UNSA est une nécessité autant qu'un plaisir. Notre force commune, c'est notre fédération UNSA Éducation qui nous permet de parler d'une seule voix, cohérente, pour les enseignants et les corps d'encadrement. Cette force fédérale peut faire bouger

les lignes ministérielles, parce que vous, les corps d'encadrement, en faites partie. Parler ensemble, c'est aussi une nécessité politique pour porter notre projet éducatif qui veut lutter contre la reproduction des inégalités sociales dont les ruptures à l'intérieur du parcours scolaire sont l'un des facteurs. C'est enfin une nécessité pour les personnels que nous représentons dans nos champs respectifs. Les inspecteurs et les enseignants ont tout à gagner à être unis au quotidien sur le terrain, comme dans les propositions syndicales.

Votre congrès se tient dans une actualité chargée et un climat social extrêmement tendu. Plusieurs de ces sujets de cette actualité chargée nous impliquent ensemble.

Le premier que j'aborde, c'est la revalorisation en lien avec la réforme des retraites. Dans le cadre d'une réforme que nous n'avons pas demandée, cette question est essentielle et pose la question de l'attractivité de nos métiers.



**Vincent Bouba**  
Président de l'ASL



L'Autonome de solidarité laïque (ASL), c'est près de 120 ans de protection, de prévention, d'accompagnement, de soutien et d'écoute des collègues en difficulté. Les récents événements dramatiques nous rappellent chaque jour la nécessité de protéger les personnels et de leur

porter toute notre attention.

L'ASL, mais aussi la MAIF avec laquelle elle a conclu un partenariat fort, exemplaire et utile pour les personnels de l'éducation, ont toute leur place aux côtés de nombreux acteurs qui œuvrent dans et autour de l'École pour contribuer à l'apaisement des dysfonctionnements relationnels entre les personnes et de fait du climat scolaire. Les relations avec les instances et notamment avec les corps d'inspection sont donc à favoriser mais nous ne pourrions le faire que si nous échangeons sur nos actions avec l'institution.

Nos échanges doivent être possibles en amont des difficultés que peuvent rencontrer les personnels dans l'exercice de leur métier. Le métier d'enseignant peut faire souffrir, il peut abîmer, blesser. Il convient d'accompa-

J'aborde ensuite la réforme de la voie professionnelle. Selon nos remontées, quand cela se passe bien sur le terrain, cela tient souvent à l'accompagnement des inspecteurs.

Autre sujet qui nous occupe et nous préoccupe sur le terrain, les PIAL. Sur ce sujet, il ne faut ni aller dans le mur ni faire marche arrière. En revanche, nous avons beaucoup à faire ensemble pour faire relâcher la pression institutionnelle et exiger des corrections urgentes.

J'en viens maintenant à la direction d'École. Il s'agit d'éviter de rejeter la « faute » sur le supérieur direct qu'est l'IEEN. Il faut apporter des réponses concrètes et immédiates mais aussi construire des solutions durables, quitte à ce que celles-ci mettent du temps à s'installer. Là encore, nous devons les construire ensemble et éviter l'écueil d'une comparaison entre les métiers et les fonctions. Dire ensemble, témoigner ensemble, construire ensemble : c'est l'enjeu de nos échanges au sein de notre fédération.

Dernier point, la loi de transformation de la Fonction publique vient bousculer le syndicalisme, et a fortiori le syndicalisme catégoriel assis sur le paritarisme. Ensemble, nous faisons tout pour sauver ce qui pourrait rester de ce paritarisme. Nous devons aussi renforcer notre syndicalisme de proximité en développant la fluidité et la complémentarité des échanges UNSA Éducation à l'échelle du département.

gnier et de soutenir le collègue mis en difficulté, malmené ou agressé.

Nous pouvons également conduire ensemble des formations : notre expertise en matière de protection et en matière de prévention des risques du métier est reconnue par le ministère de l'Éducation nationale. Les militants de l'ASL et leurs avocats-conseil peuvent ainsi dispenser des formations au droit. Pour les personnels d'encadrement, des formations sur le thème de la responsabilité civile et pénale, sur la protection juridique du fonctionnaire, sur le harcèlement entre les personnels ... sont aussi à envisager.

Nous pourrions également développer des actions communes, notamment au travers de nos publications, et s'engager à collaborer à des dossiers traitant de thèmes propres à votre métier.

L'École est une priorité et doit être un lieu protégé. Il s'agit d'assurer en priorité à ses personnels et aux élèves, la sécurité à laquelle ils ont droit. Mais l'École, ce n'est pas que cela et vous le savez bien. C'est aussi le vivre ensemble et le lieu de l'apprentissage de la citoyenneté. L'École n'est pas un sanctuaire elle s'inscrit dans l'ensemble de la société.

**Snia-ipr**



**Christian Champendal**  
Secrétaire général adjoint du SNIA-IPR



Nos syndicats partagent des valeurs : faire progresser la mixité scolaire et sociale, dans une laïcité respectueuse des consciences et la neutralité politique.

Nos syndicats de l'encadrement à l'Éducation nationale sont majoritaires aux dernières élections professionnelles avec des scores

dépassant les 70% des voix. Nous le rappelons au ministère et au ministre dans nos rencontres au sein des délégations de l'UNSA Éducation.

Nos positions sont, le plus souvent, communes, dans le débat fédéral et dans les votes au CSE sur les textes présentés.

Notre intervention auprès du cabinet a permis la présence d'un IEN-ET et d'un IA-IPR dans la formation plénière des comités de suivi de la réforme du lycée.

Nous avons participé ensemble, enseignants, inspecteurs, personnels de direction, en janvier dernier à Edimbourg, à un séminaire autour de l'évaluation des établissements, échangeant sur nos pratiques syndicales avec nos collègues de l'Education Institute of Scotland (EIS).

Nos différences reflètent la richesse d'analyse de nos organisations, l'expression de la démocratie interne et de nos motions de congrès.

Les inspecteurs souffrent d'un manque de reconnaissance. Dans le baromètre UNSA, l'insatisfaction rejoint celle des chefs d'établissement : 32,1% sont en accord avec la politique ministérielle. Ces conditions de travail sont jugées insatisfaisantes par environ 70% des collègues !

Dans l'agenda social, nous restons vigilants pour que les avancées promises se concrétisent en 2020 et nous serons exigeants sur la réécriture de la circulaire sur les missions, circulaire que nous ne souhaitons pas.

Votre thématique du pilotage pour une école de toutes les réussites est centrale, avec l'expertise pédagogique des inspecteurs au service de la réussite de tous les élèves. Elle mobilise fortement les IA-IPR.

**En conclusion, nous partageons dans l'action cette aspiration à valoriser les corps d'inspection et à servir individuellement et collectivement l'ensemble des collègues.**



**Frédéric Marchand**  
Secrétaire général de l'UNSA Éducation



L'UNSA Éducation représente 22 syndicats dont Jeunesse et sports, enseignement agricole, recherche, culture, éducation populaire...

Cette diversité qui est aussi notre richesse exprime des valeurs communes. Contrairement à d'autres fédérations, qui sont systématiquement « anti-chef », nous pratiquons, pour notre part, un syndicalisme constructif associant tous les métiers, tous les niveaux et dépassant les clivages. Les syndicats de cadres sont puissants à l'UNSA et c'est une force pour notre fédération. Rappelons encore et toujours que nous sommes tous des « pédagogues » et que si nous assurons la défense des personnels, nous portons aussi une vision éducative pour notre École et notre société. Les dernières élections professionnelles ont montré des résultats encourageants, pour autant, nous ne devons pas nous endormir, nous devons au contraire nous interroger sur la proximité avec nos adhérents, l'orientation générale de notre fédération, ce qui doit constituer « la marque UNSA ». Trois sujets nous préoccupent plus particulièrement aujourd'hui : les retraites, la fonction publique et le climat scolaire.

Concernant la réforme des retraites et devant le manque d'éléments concrets apportés par le gouvernement, nous

appellerons à la grève le 5 décembre prochain. Le combat que nous menons sur ce sujet se fait dans la négociation. Récemment Laurent Escure, secrétaire général de l'UNSA, a été reçu par Emmanuel Macron. Il a été demandé à Jean-Paul Delevoye de pratiquer des simulations et de présenter des cas concrets pour l'ensemble des personnels.

Sur la fonction publique, la transformation des commissions administratives paritaires en CAP par catégories inquiète la DGRH du ministère. Nous sommes, pour notre part, convaincus que le syndicalisme ne va pas mourir avec la disparition des CAP.

Concernant le climat scolaire actuel, le ministre devrait faire des annonces à la rentrée scolaire de novembre, notamment sur la question de la direction d'écoles. La fédération avait fait des propositions sur le sujet des EPLESF, il importe de travailler cette question avec le SE, mais aussi avec l'ensemble des syndicats directement concernés. Pour éviter « la guerre des corps », un groupe de travail fédéral devrait être prochainement constitué.

Dernier point, la question de l'orientation et la transformation de la voie professionnelle : il importe que les enseignants mais aussi les inspecteurs soient accompagnés sur ces sujets. **L'implication du SI.ÉN devrait constituer un soutien très fort pour l'UNSA.**



**Corinne Chleq**  
Vice-présidente de ANCP & AF



L'Association nationale des conseillers pédagogiques et autres formateurs est reconnue et agréée par le ministère de l'Éducation nationale. Cela nous donne une légitimité institutionnelle lors des entretiens avec nos différents interlocuteurs et dans les différents groupes de travail ministériels : rénovation du CAFIPEMF, Comité national d'orientation de la formation... Notre association, composée de bénévoles, a fêté ses 50 ans il y a trois ans. Elle fonctionne à tous les niveaux : national, académique et départemental

#### Au niveau national

Chaque année, nos délégués académiques et départementaux se retrouvent lors de journées de travail pour produire des documents au sein de commissions (LV, maternelle, EPS, ASH, Musique, A.V...) afin d'enrichir les travaux en ligne sur notre site internet.

Notre congrès annuel est l'occasion de rencontrer, des chercheurs, des universitaires sur des thèmes ciblés : l'an dernier, à Marseille sur la thématique de l'aménagement des territoires, cette année à Strasbourg sur celle des outils numériques en direction de la classe et des formateurs.

Par ailleurs, nous organisons des mobilités en direction des collègues formateurs sous forme d'échanges professionnels dans le cadre d'un projet Erasmus +, porté par notre association.

#### Au niveau académique et départemental

Un délégué académique, secondé par des délégués départementaux, organise les élections et relaie les informations nationales aux délégués départementaux. Membre de droit du CA, il a en charge l'organisation de formations de formateurs inter académiques. Les délégués départementaux sont aussi force de propositions de formations et transmettent les informations aux adhérents.

#### Les préoccupations actuelles de l'ANCP

Elles s'articulent fortement autour de la vie des circonscriptions : postes de conseillers pédagogiques vacants pour des raisons financières ; arrivée de personnel non certifié CAFIPEMF qui fragilise les équipes, gestion des dossiers de moins en moins approfondie et de plus en plus administrative.

Aujourd'hui, nous sommes passés d'une politique éducative où nous étions « acteurs » à une politique éducative basée sur des prescriptions qui nous placent comme de simples exécutants. Et, de fait, nous ressentons une perte d'identité professionnelle.

L'idée de création d'un corps des CPC pourrait être développée, pour trouver ensemble les leviers qui peuvent initier des réflexions du type : « comment penser notre métier et reconstruire notre identité ? »

**En conclusion, restaurer la notion d'équipe et penser le système éducatif ensemble pour être des véritables acteurs du changement, tel doit être notre objectif commun.**



**Éric Maglione**  
Trésorier national du SN2D



Nous tenons avant tout à vous remercier pour l'invitation à votre congrès. J'excuse Dominique Pouchain, notre secrétaire général, qui n'a pu se libérer en raison d'obligations professionnelles.

Notre syndicat, ex SNPCT qui s'est transformé en SN2D à la suite de la réécriture de notre circulaire, a toujours été constructif et force de proposition pour faire évoluer notre système éducatif tout en défendant notre fonction. C'est cette approche que l'on retrouve à l'UNSA-Éducation qui nous a conduit à rejoindre cette fédération.

Vous savez qu'au travers de nos missions nous nous retrouvons dans une position charnière dans les établissements entre les enseignants, la direction et l'inspection.

Nous avons à mettre en œuvre sur le terrain les réformes successives tout en accompagnant nos collègues enseignants avec toutes les difficultés que cela engendre. Suite à l'intervention du ministre Jean-Michel Blanquer, je suis ravi que l'on vous redonne comme priorité l'animation pédagogique, car dans les établissements nous avons constaté et regretté cette défection.

**Les équipes ont besoin d'être accompagnées, tout en leur apportant le sens des mesures ministérielles mises en place.**

**Je vous souhaite, au nom du SN2D, un bon congrès qui je n'en doute pas sera riche d'échanges.**

Insultes, agressions,  
accidents... contre  
les risques du métier,  
vous avez prévu quoi ?

# OFFRE MÉTIER DE L'ÉDUCATION

UNICORP - 01 83 75 65 12 - © PHOTO : Shutterstock - Septembre 2019 - 14673

[www.autonome-solidarite.fr](http://www.autonome-solidarite.fr)  
[www.maif.fr/offreeducation](http://www.maif.fr/offreeducation)



## Le nouveau Bureau national



### Le secrétariat général



**Secrétaire général**  
 Patrick Roumagnac  
 Clermont-Ferrand



**SG Adjoint CCPD**  
 Franck Montuelle  
 Lille



**SG Adjoint ET-EG**  
 Élisabeth Jardon  
 Créteil



**SG Adjoint IO**  
 Cuy Péquignot  
*Retraité*



**Trésorier ET-EG**  
 Christian Barthès  
*Retraité*

### Trésorier

### Membres du Bureau national



**IEN CCPD**  
 Jacques Beaudoin  
 Rouen



**IEN CCPD**  
 Christian Cardon  
 Nice



**IEN CCPD**  
 Sébastien Collet  
 Lyon



**IEN CCPD**  
 Sabienne Condamin  
 Montpellier



**IEN CCPD**  
 Joël Delrot  
 Lille



**IEN CCPD**  
 Sylvie Marceau  
 Limoges



**IEN CCPD**  
 Sabelline Poirêt  
 Amiens



**IEN CCPD**  
 Alain Zilberschlag  
 Créteil



**IEN ET-EG**  
 Abdoulaye Sow  
 Reims



**IEN ET-EG**  
 Ginette Kirchmeyer  
*Retraîtée*



**IEN ET-EG**  
 Laurent Lambert  
 Poitiers



**IEN ET-EG**  
 Messaoud Laoucheria  
 Lyon



**IEN ET-EG**  
 Catherine Raux  
*Retraîtée*



**IEN IO**  
 Francis Arnould  
 Lille



**IEN IO**  
 Virginie Cousin  
 Paris

### Experts associés au bureau national



**CCPD**  
 Jacky Courtais  
*Retraité*



**CCPD**  
 Daniel Gauchon  
*Retraité*



**CCPD**  
 Jean-Pierre Pichaut  
*Retraité*



**CCPD**  
 Patrick Pochard  
*Retraité*



**CCPD**  
 Marie-Françoise Rohée  
*Retraîtée*



**CCPD**  
 Michel Volckcrick  
*Retraité*



**ET-EG**  
 Jean-Pierre Bergheaud  
 Créteil



**ET-EG**  
 Hervé Genouel  
 Strasbourg

## La motion d'orientation

Aujourd'hui, l'inspecteur exerce des responsabilités de pilotage du système éducatif, tout en accompagnant les enseignants et les personnels d'éducation pour une École de toutes les réussites.

Pour le SI. EN, cet objectif passe nécessairement par l'affirmation d'une ambition et d'un engagement, au sein de sa fédération, l'UNSA Éducation.

### Le SI. EN UNSA, un syndicat ambitieux et engagé ... pour une École de toutes les réussites, véritablement inclusive

Souvent présenté comme résultant du mérite républicain, le concept de « réussite scolaire » a façonné un système social fortement inégalitaire que l'École a reproduit avec une glaçante efficacité. Il serait aussi hasardeux qu'inutile de chercher les coupables d'un tel gâchis social, mais la vraie culpabilité serait aujourd'hui de nier l'évidence : la promesse républicaine de l'égalité des chances restera un leurre si nous n'acceptons pas la pluralité des réussites en écho à la diversité des individus.

L'École du XXI<sup>e</sup> siècle ne doit plus avoir comme finalité d'adapter des individus à une société, mais de rechercher les moyens d'aider les futurs citoyens à s'épanouir et à enrichir le système social par leurs différences assumées et leurs compétences reconnues.

Toutes les formations proposées au sein du système éducatif doivent contribuer à l'équilibre d'une société qui a besoin de tous ses membres pour lutter contre les discriminations. Comment un système scolaire pourrait-il conduire à la réussite de chacun s'il reste basé sur la sélection ? C'est pourtant ce modèle qui prévaut aujourd'hui, malgré les discours optimistes ou lénifiants qui ne concourent in fine qu'à légitimer une société pyramidale où l'accès aux positions dominantes est totalement surdéterminé par la naissance.-

C'est en se préoccupant de la réussite de chacun que l'École pourra devenir réellement inclusive. L'inclusion ne doit pas être une forme de charité ou de bienfaisance, mais la simple reconnaissance de l'égalité en droits et en dignité des individus, quelles que soient les caractéristiques qui les différencient, en tenant compte du projet personnel de l'élève pour construire son parcours.

Les choix pédagogiques seront déterminants pour construire l'École et la société de demain. Continuerons-nous à privilégier les comportements compétitifs ou accepterons-nous de promouvoir les approches coopératives ? Resterons-nous centrés sur la sélection normative ou parviendrons-nous à respecter la pluralité des formes d'intelligence ? Préférerons-nous le pari risqué d'un attentisme irresponsable ou conviendrons-nous que les tensions sociales vécues ne trouveront leur solution que dans un nouveau contrat social ?

Si nous sommes syndiqués au SI. EN UNSA, c'est que nous croyons en une école plus juste et plus efficace. Nous prendrons part à cet idéal et ferons tout notre possible pour le concrétiser. Aujourd'hui encore, la réussite scolaire est trop souvent corrélée avec l'origine sociale ; nous tenons à être partie prenante de la lutte contre ce déterminisme.



### Le SI. EN UNSA, un syndicat ambitieux et engagé ... pour un pilotage confiant et bienveillant de l'action éducative

L'inspecteur assume, avec le chef d'établissement ou avec le directeur, la responsabilité du pilotage de l'action éducative. Celle-ci dépasse le simple enseignement pour tendre vers une approche consistant à soutenir, inclure et accompagner l'élève et ses parents dans des contextes d'instabilité et d'insécurité sociales croissantes.

La transformation du périmètre de l'action éducative induit un alourdissement de la charge de travail des inspecteurs qui voient s'accumuler les tâches les plus hétéroclites et souvent dénuées de cohérence entre elles. De facto, une réécriture de la circulaire nationale définissant leurs missions devient aujourd'hui indispensable.

Ce nouveau cadre réglementaire doit impérativement remettre en cause des pratiques managériales souvent calamiteuses conduites par des autorités locales qui semblent souvent plus soucieuses de complaire que de conduire avec discernement et intelligence les politiques éducatives définies par le ministre.

La mise en œuvre d'un pilotage confiant et bienveillant de l'action éducative ne pourra se construire que dans une école de la confiance partagée ! Au-delà de discours convenus, systématiquement niés par la réalité des faits, nous exigeons que des marges plus larges de responsabilité et d'autonomie soient accordées aux inspecteurs. Nous considérons que le contrôle de leur action, au demeurant légitime, est à envisager a posteriori et non a priori comme c'est encore souvent le cas. L'émancipation que réclament les inspecteurs est indiscutablement la condition du développement de leur créativité et de leur capacité d'innovation, afin de travailler au plus près des équipes pédagogiques en facilitant leur action et non en la contraignant.

En application de son engagement réformiste et ambitieux, le syndicat de l'inspection de l'Éducation nationale entend, dans ce contexte, participer de manière déterminée et résolue à la construction d'alternatives répondant aux besoins de pilotage du système éducatif.

&gt;&gt;&gt;

› **Le SI.EN UNSA, un syndicat ambitieux et engagé ... pour une offre éducative de qualité sur tous les territoires**

Le fonctionnement de l'École est fortement dépendant de son environnement et de la manière dont il est organisé d'un territoire à l'autre. Le fait d'étudier ou d'exercer dans une grande ville, en périphérie, en banlieue, en zone rurale ou dans une collectivité d'outre-mer, induit des modes de fonctionnement très divers et une offre éducative très différente.

Dans les villages ou les campagnes isolées, l'éloignement peut constituer parfois un véritable handicap aussi bien en termes de transports que de diversité dans l'offre de formation. Pour améliorer l'offre éducative et favoriser de ce fait une meilleure réussite des élèves, les inspecteurs qui évoluent dans ces secteurs ruraux doivent être reconnus et valorisés comme acteurs essentiels ; à ce titre, ils doivent être associés à toutes les réflexions en cours avec les partenaires économiques et institutionnels visant à apporter des réponses aux situations locales.

Dans les quartiers défavorisés, relevant notamment de l'éducation prioritaire, les problèmes de mixité sociale mais aussi de mixité scolaire sont centraux dès lors qu'on aborde des questions comme celles de l'orientation ou le choix de tel ou tel établissement de formation.

La création de grandes régions académiques aux pouvoirs étendus interroge par ailleurs sur l'organisation administrative qui sera mise en œuvre d'un territoire à un autre et sur les relations que chacune de ces régions entretiendra avec l'État. Tout en réaffirmant son attachement au service public national d'éducation, le SI.EN UNSA affirme que tous les inspecteurs, quels que soient leur spécialité et leur ancrage territorial, sont les mieux à même d'assurer ce lien état-région et d'être ainsi les garants d'une offre éducative de qualité sur tous les territoires.

**Le SI.EN UNSA, un syndicat ambitieux et engagé ... pour la formation tout au long de la vie**

Dans un espace européen d'éducation et de formation, la France a fait évoluer sa vision de la formation. Aujourd'hui, la société de la connaissance requiert un apprentissage permanent. Le SIEN UNSA revendique une société éducatrice et inclusive qui laisse une place centrale à l'apprenant, en lui assurant l'égalité des chances, mais aussi une offre de formation pertinente et permanente.

S'opposant aux déterminismes sociétaux, l'objectif est de permettre à chaque citoyen, chaque personne, chaque professionnel d'améliorer ses connaissances, ses qualifications et ses compétences, dans une perspective personnelle, civique, sociale liée à l'emploi et ce tout au long de sa vie, en fonction de son rythme propre et en prenant en compte son histoire personnelle.

Pour répondre aux enjeux de la société de demain, le SI.EN-UNSA réclame la mise en œuvre d'une formation initiale et continuée qui permette à chacun de s'adapter dans un monde professionnel en constante évolution, passant par le développement des compétences de vie et des compétences générales mais aussi par une formation de qualité aux usages du numérique.

En lien avec les partenaires de l'Éducation nationale, les collectivités, les entreprises et la recherche, par une orientation réfléchie, accompagnée, avec des accès et des sorties personnalisés, nous militons pour la sécurisation des parcours professionnels et un accès à l'emploi qui prenne l'humain en considération. C'est un projet éducatif et sociétal qui est ainsi en question. Une telle orientation supposera aussi une revalorisation salariale des métiers, étape incontournable pour développer l'attractivité des formations professionnelles.

**Le SI.EN UNSA, un syndicat ambitieux et engagé ... pour une société éco-citoyenne et responsable**

Les manifestations du dérèglement climatique nous font comprendre que nous avons dépassé le stade des alertes et que nous abordons inévitablement une période troublée, génératrice d'une modification des comportements sociaux.

La valorisation inconséquente d'un modèle de la consommation effrénée est aujourd'hui de plus en plus contestée et ce, tout particulièrement par les jeunes. Au-delà de la légitime angoisse face à des événements naturels incontrôlables, le mouvement émergeant fait apparaître la nécessité d'une remise en cause de l'individualisme comme valeur fondatrice du système social. Les égoïsmes caractéristiques de la société de consommation nous ont conduits à une impasse dont nous devons assumer la responsabilité.

Cette prise de conscience impose de remettre en cause les règles implicites qui organisent nos relations et qui sont fondées sur une mise en concurrence permanente des individus. La capacité à développer des comportements solidaires apparaît comme la seule réponse pertinente pour aborder ces périodes difficiles que nous n'éviterons pas, mais dont nous pouvons encore réduire l'impact. L'École et ses partenaires éducatifs doivent être totalement mobilisés pour construire une éco-citoyenneté responsable. C'est dans le cadre de projets éducatifs impliquant les élèves que ces derniers seront à même de construire des stratégies comportementales adaptées aux nouvelles contraintes d'un environnement instable. Une telle démarche suppose un renouvellement des modes de pilotage, mais aussi de nouvelles modalités de formation des enseignants qui prendront mieux en compte leur expertise professionnelle.

En cohérence avec ses engagements sociétaux et éducatifs pour vivre au sein d'une société démocratique et solidaire, le SI.EN UNSA aura à cœur de faire entendre la voix des inspecteurs dans la construction émergente d'un nouvel environnement social, plus respectueux des individus comme de la nature. ■

## La motion corporative

**Le congrès enregistre avec satisfaction les évolutions statutaires prévues dans le cadre de l'Agenda social.**

L'ajout d'un échelon en fin de classe normale, la linéarisation de l'accès à la hors-échelle B et l'attribution de l'indice Bbis pour l'échelon exceptionnel de la hors classe sont des mesures importantes qui contribuent utilement au rapprochement des carrières des IEN et des IA-IPR. Il souhaite que ces mesures deviennent effectives le plus rapidement possible afin de répondre aux légitimes attentes des personnels et pour que soient respectés les engagements du ministre sur les échéances « à l'horizon de 2020 ».

### Un objectif premier : la mise en place d'un corps unique d'inspection

Afin de répondre aux évolutions multiples et complexes de notre système éducatif, le congrès rappelle que l'objectif majeur du SI. EN UNSA reste la mise en place d'un corps unique d'inspection aux missions diversifiées.

Il mandate le Bureau national pour mener une réflexion quant à une appellation identique pour tous les inspecteurs. Cet objectif doit permettre une fluidification des carrières de tous les inspecteurs et faciliter la mise en place de collaborations au service d'une meilleure efficacité pédagogique au sein des territoires.

Il convient d'envisager une nouvelle étape du rapprochement des carrières des inspecteurs en envisageant un échelon supplémentaire en fin de classe normale, ce qui permettrait d'éviter la stagnation de nombreux collègues au nouveau dernier échelon de ce grade. En outre, cet échelon supplémentaire faciliterait la réduction de la durée de promotion des derniers échelons de la classe normale à deux ans et trois mois contre les trois ans actuels ; cette mesure alignerait les durées d'échelon des IEN en fin de classe normale sur la situation des IA-IPR.

### Les missions des inspecteurs restent à préciser

L'Agenda social a permis de dégager certains points de consensus par rapport à la définition des missions des inspecteurs, mais la rédaction est restée en suspens ; il devient urgent de disposer d'un texte d'orientation qui précise clairement nos missions et leur condition de mise en œuvre.



### Le différentiel avec les corps viviers

Le congrès déplore que, dans de nombreuses situations, des personnels issus des corps de recrutement des inspecteurs soient découragés de mettre en œuvre ce projet de carrière du fait du manque d'attractivité financière de notre profession. Dans certains cas, l'entrée dans le corps des IEN se traduit par un reclassement à un indice inférieur à celui détenu dans le corps d'origine, voire à une perte financière à terme. Cette situation est aussi injuste qu'aberrante. Elle nécessite des mesures d'urgence, mais aussi une réflexion à plus long terme.



### Des indemnités notoirement insuffisantes

Les indemnités des inspecteurs sont très en deçà de celles perçues par de nombreux corps de la Fonction publique exerçant au même niveau de responsabilité. Il devient d'autant plus urgent de combler cet écart que le resserrement des indices terminaux des corps viviers avec ceux des inspecteurs rend difficile le rétablissement d'un différentiel significatif. Le SI. EN UNSA revendique donc une revalorisation significative des indemnités pour tous les inspecteurs. Il réclame aussi une unification des régimes indemnitaires qui contribuerait à une plus grande cohérence de nos carrières. Il demande enfin que soit prévue une prise en compte des indemnités et des primes pour le calcul des pensions de retraite.

>>>

### › Éducation prioritaire, une injustice manifeste

Le congrès rappelle son exigence de voir enfin reconnu le travail des inspecteurs intervenant dans les secteurs relevant de l'éducation prioritaire, REP et REP+. L'écart qui subsiste, dans le montant des indemnités perçues par les inspecteurs chargés de piloter ces dispositifs et les personnels de direction impliqués au sein de ces mêmes territoires, est aussi injuste qu'inexplicable. Nous soutenons par ailleurs que, pour un inspecteur, la charge de travail en REP est aussi conséquente qu'en REP+ et nous réclamons donc qu'elle soit également rémunérée. Enfin, nous revendiquons que l'investissement professionnel des inspecteurs du second degré engagés dans ces territoires soit lui aussi pris en compte et que ces collègues bénéficient à leur tour d'une indemnité spécifique.



### Des conditions de travail qui restent à améliorer

Les conditions de travail des inspecteurs ne sont pas à la hauteur des responsabilités qui leur sont confiées, tant pour ce qui est de l'équipement et des ressources humaines mobilisables que pour ce qui a trait aux relations avec la hiérarchie locale.

Trop souvent, les locaux dévolus aux inspecteurs ne prennent pas en compte la nécessité d'organiser des réunions de travail ni celle de recevoir des enseignants, des partenaires ou des usagers. L'équipement n'est que rarement à la hauteur des besoins. Le remboursement des frais engagés pour les déplacements est lui aussi insuffisant. Il est impératif que, partout, les inspecteurs qui ont engagé des frais pour des déplacements avec leur véhicule personnel en soient remboursés.

Le congrès exige qu'une réflexion de fond soit mise en œuvre, parallèlement au groupe de travail sur les missions des inspecteurs, car il est évident que l'accomplissement de ces dernières suppose des moyens qui sont loin d'être aujourd'hui pris en compte.

Au-delà de ces aspects matériels, nous sommes trop fréquemment obligés de constater que nos relations avec la hiérarchie locale ont tendance à se dégrader. Les inspecteurs sont des personnels d'encadrement ; il est légitime qu'ils aient à rendre compte de leur action, mais le contrôle tatillon qui prévaut trop souvent est contraire aux ambitions affichées en matière d'École de la confiance.

Cette pression permanente, plus soucieuse d'immédiateté des remontées d'information que de pérennité des dispositifs mis en œuvre, crée une tension permanente dans le système éducatif, ce qui est bien évidemment préjudiciable à son efficacité. Le SI.EN UNSA exige un plus grand respect du travail des inspecteurs et dénoncera fermement tout écart en ce domaine.



### Une insuffisante prise en compte de l'entrée dans le métier

On ne devient pas inspecteur en sortant de l'université, mais après avoir construit un premier parcours professionnel, personnel et familial. Sans nier l'importance de la mobilité qui enrichit les expériences, celle-ci doit être mieux accompagnée et mieux prise en compte sur le plan financier. Le congrès réclame que des discussions soient ouvertes en ce domaine et que des perspectives facilitant l'intégration professionnelle de nos collègues soient rapidement proposées. ■

## La motion retraités

En 2018, le budget de la Sécurité sociale était à l'équilibre.

Selon le dossier de presse du projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2020, les comptes de la Sécurité sociale afficheraient un déficit de 5,4 milliards pour 2019 et de 5,1 milliards pour 2020.

Certes ce déficit est lié en partie à la réduction de la CSG sur les retraites inférieures à 2000 €, mais il est dû surtout à la suppression des cotisations sociales sur les heures supplémentaire et sur la prime annuelle d'activité ainsi qu'à l'instauration du prélèvement forfaitaire unique taxant à seulement 30 % les dividendes.

Ces mesures qui ont privé le budget d'une part importante de financement habituellement compensé par l'État risquent de mettre en péril un modèle de répartition fondé principalement sur les cotisations.

Le SI. EN manifeste son inquiétude par rapport aux conséquences qu'aura nécessairement ce déficit sur les prestations sociales, les dépenses de santé et les retraites du régime général, et par voie de conséquence, les retraites de la fonction publique.

Alors que le niveau de vie des retraités est en moyenne relativement satisfaisante, les prévisions du Conseil d'orientation des retraites montrent à moyen terme une dégradation significative. Cette situation concerne déjà aujourd'hui, de façon injuste, les collègues partis en retraite avant les évolutions indiciaires récentes obtenues par notre syndicat et qui n'ont pas bénéficié d'une revalorisation équitable.

### Le SI. EN revendique :

- que l'État revienne sur l'augmentation de la CSG pour tous les retraités ;
- qu'il respecte ses engagements en indexant les pensions de retraite sur le coût de la vie ;
- qu'il mette en œuvre une procédure d'indexation prenant en compte les évolutions salariales afin d'éviter la dégradation, à moyen terme, de la situation des retraités telle qu'elle est prévue par le Conseil d'orientation des retraites. ■



Pour la première soirée de notre congrès, les représentants des académies et les responsables des fédérations étaient invités par le SI. EN au dîner organisé par le lycée public de l'hôtellerie-restauration *Guillaume Tirel*.

*Un moment de convivialité très apprécié.*



## Fonction publique et retraites : des réformes qui inquiètent !

Luc Farré est intervenu lors de notre congrès.

Son intervention a porté sur deux points essentiels pour l'avenir des fonctionnaires, la loi de transformation de la fonction publique, publiée le 6 août 2019, et la réforme des retraites prévue pour 2025.



### Concernant la loi de transformation de la fonction publique, cinq points sont à signaler :

- Le premier point porte sur l'égalité professionnelle femme-homme dans la Fonction publique avec la transcription législative des dispositions de l'accord que nous avons signé en novembre dernier.
- Le second améliore la situation des agents handicapés.
- Un troisième point concerne le recours accru au contrat. Cette disposition se traduira par l'ouverture des recrutements dans la Fonction publique d'état aux agents contractuels pour pourvoir des emplois de catégorie C et B, et par la mise en place de contrats de missions à durée déterminée. Ces éléments sont les premières pierres d'une nouvelle fonction publique avec moins de fonctionnaires et plus de contractuels, avec un risque du développement de la précarité. Je rappelle qu'il y a déjà un million de contractuels dans la Fonction publique sur plus de 5 millions d'agents. À l'UNSA, nous estimons que cette mesure est idéologique car elle n'aura pas de conséquence immédiate. De fait, son utilisation dépendra de la volonté et du choix des employeurs.
- Le quatrième point est la mise en place de plusieurs dispositifs pour quitter la Fonction publique. L'un est positif, c'est le congé de transition professionnelle en cas de restructuration. Les deux autres ont provoqué de fortes réactions de l'UNSA. Il s'agit de l'externalisation, ou pour le dire plus directement, la privatisation des services avec l'obligation pour les fonctionnaires concernés de suivre leur poste obligatoirement dans le privé et surtout de l'instauration de la rupture conventionnelle. Celle-ci est un dispositif importé du privé sans les garanties qui vont avec : tribunal des prud'hommes ou inspection du travail. La question

portera surtout lorsqu'un agent se verra proposer une rupture conventionnelle qu'il voudra refuser. Sera-t-il protégé ?

- Le cinquième sujet, à lui seul, a provoqué un désaccord de fond : l'évolution des instances de dialogue social avec la fin des CHSCT, fusionnés avec les CT. Un conseil social d'administration avec une formation spécialisée CHSCT remplacera en 2022 les CT actuels. Cette formation CHSCT sera composée des élus des CSA. Seuls leurs suppléants pourront être choisis par les organisations syndicales. La loi transforme les CAP. Elles ne seront plus compétentes pour les questions de mobilité ou de promotion. Elles seront des instances de recours sauf sur ces deux sujets et des instances disciplinaires. En 2022, elles deviendront de catégorie et non plus de corps. Nous avons réussi à obtenir qu'un représentant syndical puisse accompagner un agent. Ces changements impacteront notre façon de renseigner nos collègues, nous devons les accompagner et les conseiller plus que les informer.

### « J'en viens aux retraites »

L'UNSA n'était pas demandeur d'une réforme.

Chaque régime par points ou par trimestres offre avantages et inconvénients mais permettent tous deux de baisser facilement des pensions, si le législateur le décide. Ce n'est donc pas la question. Il s'agit d'une promesse du Président de la République. Le régime universel, avec un euro cotisé donnant les mêmes droits pour tous, modifie profondément les principes de calcul des pensions des fonctionnaires fondés sur l'indice détenu pendant les six derniers mois. Toutes nos revendications, toutes nos carrières, toutes nos grilles de rémunération tiennent compte de ces six derniers mois. La contrepartie prévue par le gouvernement et Jean-Paul Delevoye repose sur la prise en compte des primes qui devraient, selon eux, compenser le changement de base de calcul au moment du départ en retraite. On dit que les fonctionnaires qui auraient l'équivalent de 20% de primes ne seraient pas perdants. Nous attendons donc les simulations complètes que nous n'avons toujours pas.

Précisons que tous ceux et toutes celles nés avant 1963 ne seront pas concernés. Nous demandons donc une transition longue afin de permettre le passage des fonctionnaires dans ce nouveau régime sans perte de pension. Lors du dernier Conseil commun de la Fonction publique nous avons compris qu'une concertation spécifique allait s'ouvrir avec des discussions dans les ministères et au niveau de l'ensemble de la Fonction publique. ■

## Voie professionnelle : vous aviez dit transformation ?

Les inspecteurs du SI.EN-UNSA regrettent que les propositions ambitieuses qu'ils avaient faites au ministère, pour une transformation de qualité de la voie professionnelle, n'aient pas été entendues.

Sur le long terme, le projet ministériel ne positionne pas les jeunes issus de cette voie comme *leaders*, forts d'une expertise à la française, sur la scène internationale.

La place minimale accordée à la maîtrise des langues vivantes, des familles de métiers qui manquent parfois de cohérence, le manque total de reconnaissance des enseignants dévoués à la mise en œuvre des divers projets, la précipitation dans la mise en place des nouveaux programmes et des dispositifs d'accompagnement, contribuent à la lassitude de tous.

Insuffisamment valorisée, la voie professionnelle est pourtant moteur de projets éducatifs impliquant les élèves, pour construire, par exemple, des stratégies comportementales adaptées aux nouvelles contraintes d'un environnement en évolution.

Cette démarche implique un renouvellement des modes de pilotage des modalités de formation des enseignants prenant mieux en compte leurs expertises professionnelles. Mais encore faut-il disposer de temps et de moyens pour le faire. Les inspecteurs du SI.EN-UNSA auraient souhaité

disposer d'une année supplémentaire pour une mise en œuvre efficiente et sereine de cette transformation de la voie professionnelle. Ils déplorent la publication tardive et au compte-gouttes des différents textes afférents mais aussi des programmes rénovés des enseignements généraux.

Les inspecteurs ont consacré beaucoup de leur temps dans l'accompagnement des équipes enseignantes, aux côtés des chefs d'établissement. En dépit de tensions plus ou moins importantes dans les établissements, de réactions parfois agressives envers eux, ils ont impulsé ces changements de paradigmes pédagogiques et didactiques, pour assurer la rentrée scolaire.

L'institution attend beaucoup des inspecteurs. Pour autant, elle ne leur accorde que bien peu de place pour un réel pilotage et ils ne sont souvent vécus que comme de simples accompagnateurs.

Aujourd'hui, il va également s'agir de garantir l'équité territoriale, ce qui nécessite concertation et temps. Les inspecteurs s'interrogent entre autres sur le chef-d'œuvre, dont le suivi peut être très différent en fonction du tissu économique et de la richesse des travaux proposés par les partenaires professionnels.

Pour cela, les inspecteurs revendiquent également un rôle de pilotage dans l'élaboration de la nouvelle carte des formations.

Pour une véritable évolution de la voie professionnelle, pour une amélioration de son image, il est plus que nécessaire que les collègues soient soulagés des nombreuses missions annexes qui engendrent une surcharge de travail mais aussi une tension avec la hiérarchie. Dans l'École de la confiance, nous sommes des interlocuteurs essentiels, des pilotes qui doivent se sentir écoutés et respectés. ■



# ORTEJ

OBSERVATOIRE DES RYTHMES  
ET DES TEMPS DE VIE  
DES ENFANTS ET DES JEUNES

## Rythmes scolaires : dépasser les égoïsmes

Les membres de l'Observatoire des rythmes et des temps de vie des enfants et des jeunes (ORTEJ) et du Réseau français des villes éducatrices (RFVE) se sont réunis le vendredi 18 octobre 2019, dans les locaux de l'Assemblée nationale, sous le parrainage de Madame George Pau-Langevin, députée de Paris et ancienne ministre déléguée à la réussite éducative.

Le SI.EN était représenté par **Franck Montuelle** et **Michel Volckcrick**.

Cette journée de travail, présidée par le professeur Testu, était dédiée à la réflexion et aux échanges sur la question des rythmes des enfants.

Pour les nombreux experts présents, continuer à se poser la question des rythmes éducatifs, c'est avant tout se poser la question du bien-être à l'école de l'enfant envisagé dans sa globalité.

La disparité des moyens entre territoires ruraux et urbains a été à nouveau dénoncée par les participants car elle induit une injustice insupportable.

L'ORTEJ et le RFVE souhaitent enfin que la question de la structuration de l'année scolaire soit à nouveau mise sur le devant de la scène publique et que ce soit bien l'intérêt de l'enfant qui soit placé au premier plan et non pas le confort égoïste de l'adulte ou les intérêts économiques.

Parce que nous considérons qu'il s'agit là d'enjeux considérables conditionnant largement la réussite de tous nos élèves, le SI.EN-UNSA, membre fondateur de l'ORTEJ, continuera à s'impliquer fortement dans les réflexions et les travaux portant sur les rythmes et le temps de l'enfant.

Réflexion par Daniel Gauchon et Jacques Beaudoin

## « À l'École de la performance... »

**E**n allant voir le dernier film de Ken Loach, *Sorry we missed you*, et au-delà de l'émotion qu'il suscite, on ressort avec la conviction qu'il y a là un formidable outil d'éducation syndicale... Paradoxe apparent évidemment car il n'y a pas la moindre présence syndicale dans cette société « moderne » où l'Ubérisation génère un monde professionnel impitoyablement individuel où toute forme de solidarité est exclue face à une dictature de la performance qui crée ce que Victor Hugo définissait déjà comme « l'enfer des pauvres dont est fait le paradis des riches ».

On pourrait penser bien sûr que ce monde si rude est très éloigné de notre microcosme éducatif qui sait s'habiller de concepts généreux tels que l'école inclusive ou l'école de la confiance, mais qui cache mal un profond malaise des cadres comme des enseignants de plus en plus exposés au burn out... et qui ne garantit la réussite que pour les élèves issus des classes sociales favorisées.

Alors que même les plus modérés affichent pour ambition « une École plus juste et plus efficace », comment ne pas s'interroger sur la nature des performances qui permettront « justement » de mesurer cette efficacité ? D'autant plus qu'une nouvelle étoile vient de naître au firmament du volapuk Educnat : la DAIPP ou Délégation à l'Innovation, à la Pédagogie et à la Performance. L'association de ces trois termes où la pédagogie est solidement encadrée par l'innovation et la performance, est sans nul doute un message subliminal pour nous guider vers ce « nouveau monde » que certains nous promettent...

À travers le « pilotage par les résultats », l'École est en réalité de plus en plus pensée comme un système de production, dont il faut fixer les objectifs opérationnels, mesurables, lesquels servent de standards pour en évaluer

voire en prescrire les résultats. Cette logique, en apparence progressiste, génère à tous les niveaux les effets pervers majeurs d'une concurrence totale où chacun, élèves, enseignants et cadres, doit rechercher à être le meilleur afin de ne pas décevoir le niveau supérieur et de bien figurer au tableau d'honneur des statistiques. Ces « plans de réussite » sont d'ailleurs d'autant plus destructeurs qu'ils s'inscrivent à la fois dans une démarche verticale où les attentes ne sont pas négociables, et dans une logique individualiste de survie ne laissant aucune place à l'épanouissement personnel ni même à la protection des moins performants... tous les ingrédients du scénario de Ken Loach !

Mais pour que ce fonctionnement de l'École sur le modèle de l'économie ubérisée n'apparaisse pas simplement comme une préparation efficace aux réalités de la vie... on affiche en même temps avec cynisme un objectif de réduction des inégalités d'autant plus inatteignable qu'il est incompatible avec une compétition permanente fondée exclusivement sur les résultats des élèves.

Si l'on ajoute à cela la disparition programmée des compétences des commissions paritaires en matière de carrière et de mutation, on comprend bien que la performance sera désormais aussi individuelle qu'impitoyable dans une École de la Confiance totalement illusoire.

L'adhésion syndicale était une option. Après avoir vu le film de Ken Loach et décrypté les orientations du gouvernement, on comprend que c'est maintenant une question de survie car la réponse collective est la seule façon de résister aux évolutions en cours. Si vous ne l'avez pas déjà fait, courez vite voir ce film et montrez-le à vos enfants pour qu'ils mesurent à quel point la solidarité et la coopération sont essentielles pour construire un monde plus humain. ■





## Toute la richesse d'une pédagogie ouverte sur le monde

Le congrès national SI.EN UNSA Éducation s'est déroulé du 15 au 17 octobre à la Maison du lait.

L'occasion pour les congressistes de découvrir l'univers du lait et des produits laitiers, d'une part, et d'autre part, le rôle du Centre national interprofessionnel de l'économie laitière. Les participants ont également pu découvrir **l'engagement fort du Cniel en direction de l'Éducation nationale.**



Le lait, on le boit, on le consomme sous des formes diverses : crème, beurre, fromages, yaourts, ... Le lait, rien ne semble plus simple que cet aliment qui évoque immanquablement l'enfance, les débuts de la vie.

Comment ce produit de base, si quotidien qu'il en semblerait presque anodin, peut-il devenir un sujet de découverte, d'étude, voire de recherche pour les enseignants, les enfants, petits ou grands, voire très grands lorsqu'ils deviennent étudiants ?

C'est que, face à un verre de lait, un foisonnement de questions surgit ! comment les vaches fabriquent-elles le lait ? Que se passe-t-il entre le moment de la traite et celui où l'on fabrique sa bouteille, sa brique, son pack de yaourts, sa plaquette de beurre ? Quels sont les métiers, les technologies impliqués dans les processus de production, de conservation, de transformation ? Ainsi le lait et les produits laitiers permettent en fait d'aborder une palette de disciplines extrêmement variées de la biologie à l'histoire, des techniques à l'économie. Avec eux, on se réserve aussi la possibilité d'expériences de chimie, de jeux sensoriels, d'une sensibilisation active à la nutrition, de sorties dans des fermes, de visites sur des sites de transformation : **toute la richesse d'une pédagogie en mouvement, ouverte sur le monde.**

En 1988, le rectorat de l'académie de bordeaux et l'interprofession laitière signaient la première convention de partenariat, le début d'une collaboration pluridisciplinaire basée sur l'écoute des besoins des personnels de l'Éducation nationale.

Aujourd'hui déclinée dans la majorité des rectorats, ces partenariats ont fait du lait et des produits laitiers des supports de connaissances qui peuvent être étudiés par le prisme de l'histoire, de la géographie, des mathématiques, du français, des sciences et des technologies ou bien encore de l'hôtellerie. Le partenariat tissé depuis plus de 30 ans s'est très tôt construit sur l'idée de la collaboration. Le CNIEL s'est toujours positionné à l'écoute des attentes des personnels éducatifs pour concevoir des ressources documentaires en phase avec leurs besoins et ceux des élèves, tout en étant conforme aux programmes et méthodes d'apprentissage.

Chaque partenariat se traduit par la signature d'un accord cadre qui prévoit la mise en place de projets dans chacune des académies autour de 3 axes : **l'information des personnels de l'Éducation nationale** (création de supports pédagogiques en collaboration avec les experts du Cniel et les représentants de l'EN,... **la formation des équipes pédagogiques** à la demande de l'Éducation nationale (formation initiale ou continue en collaboration étroite avec les corps d'inspection et **les animations vers les élèves** (expositions, conférences, concours pédagogiques, visites de fermes, tournées de conseillers culinaires, ...).

**Pour conserver la confiance du corps enseignant, le CNIEL s'est toujours attaché à centrer ces actions sur les produits laitiers sans jamais citer une marque, en replaçant toujours l'aliment dans un contexte plus général et n'intervenant pas dans les écoles sauf demandes formulées par les rectorats.**

Pour en savoir plus :  
[www.pedago.produits-laitiers.com](http://www.pedago.produits-laitiers.com)

Le CNIEL est l'interprofession où se partagent les diagnostics et se construisent les actions collectives, dans l'intérêt de tous les acteurs.

Les professionnels de la filière laitière française y bâtissent ensemble des référentiels communs notamment autour de l'économie laitière et la qualité du lait. Le CNIEL élabore une expertise scientifique qui permet de renforcer la compétitivité des acteurs de la filière, de défendre l'image du lait et des produits laitiers et de mettre en avant les atouts de la filière, afin de développer la demande en France comme à l'export.

Pour en savoir plus sur le Cniel ! :  
[www.filiere-laitiere.fr](http://www.filiere-laitiere.fr)

# LES PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT NOUS FONT CONFIANCE. ET POURQUOI PAS VOUS ?

POUR LES  
ADHÉRENTS



## -20%\*

SUR VOTRE ASSURANCE  
AUTO OU HABITATION

## -10%\*\*

SUR VOTRE ASSURANCE  
VIE PRO

Retrouvez nos offres  
sur [gmf.fr/enseignement](http://gmf.fr/enseignement)

**GMF 1<sup>ER</sup> ASSUREUR  
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Karine,  
enseignante.

GMF 1<sup>er</sup> assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS de mars 2018.

\*Offre réservée aux adhérents du Club Enseignants (service proposé par la société ECODREAMS – R.C.S. Tours 512 724 311). Pour toute première adhésion à GMF par la souscription d'un contrat AUTO PASS ou habitation DOMO PASS entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019, réduction de 20 % appliquée sur la 1<sup>ère</sup> cotisation annuelle du contrat souscrit. Offre valable une seule fois non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

\*\*Offre réservée aux adhérents du Club Enseignants (service proposé par la société ECODREAMS – R.C.S. Tours 512 724 311). Pour toute souscription d'un contrat VIE PRO entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019, réduction de 10 % appliquée sur la cotisation annuelle du contrat souscrit. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, habitation DOMO PASS et Accidents & Famille en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ces contrats sont consultables sur [gmf.fr](http://gmf.fr)

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

TBWA\PARIS